

Déclaration Publique du Président de Christophe Gilbert International pour l'engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations Unies.

Je soussigné Christophe Gilbert, suis heureux de vous confirmer que notre société CGWORLD™ dont je suis fondateur et président continue de soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Ce Pacte est un engagement de notre part à respecter 10 principes fondamentaux dont les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Notamment la lutte contre le travail des enfants, le lutte contre le travail forcé, la défense des droits à la propriété et à la vie privée, des droits civils et politiques, des droits sociaux et culturels, des politiques de protection des populations autochtones et autres minorités ainsi que l'engagement public en faveur de la liberté d'association et du droit de négociation collective.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Le détail de nos engagements est disponible sur notre site internet www.cgworld.fr à la page « A PROPOS », ainsi qu'en suivant le lien :

<https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

et tous nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients en sont informés.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publique le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et en informerons tous nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Christophe Gilbert
Président

